

# Rapport de Durabilité

## Responsabilité Sociétale d'Entreprise

**ΑΗΓΡΕ**



Avril 2020

## Sommaire

1. Qui sommes-nous ?
2. Nos enjeux RSE
3. Notre stratégie RSE
4. Actions et performance Rénovation durable
5. Actions et performance Relations d'affaire responsables
6. Actions et performance Equipes compétentes et épanouies



*Depuis quelques années, Ahrpe est soumis à des attentes clients de plus en plus importantes concernant sa responsabilité et ses engagements envers la société.*

*En réponse à ces attentes et en cohérence avec sa place d'exécutant, Ahrpe a mis en place en 2018 un bilan et un plan d'action de durabilité composé de trois piliers : rénovation durable, achats et relations d'affaires responsables et équipes compétentes et épanouies.*

*Ce travail a été l'occasion de découvrir de nouveaux relais de croissance et de différenciation marché essentiel au succès de notre entreprise.*



Lionel Marchand  
Fondateur et PDG



## Qui sommes-nous ?

# Maitrisez qualité, coûts et délais pour vos travaux de rénovation



### Rénovation de l'habitat

Coordination des corps d'état et pilotage de la rénovation, du devis à la réception de chantier.



### Particuliers

Bénéficiez du savoir-faire d'AHRPE pour votre appartement ou votre maison.



### Professionnels

Siège social, local commercial, équipement public, immeubles collectifs.



### Conduite de travaux

Organisation, Coordination, Suivi rigoureux, comptes-rendus hebdomadaires.

Basée sur son site de Boulogne-Billancourt (92), AHRPE intervient pour des chantiers de rénovation ou d'aménagement principalement en région parisienne (Paris, 92, 94, 93).

Créée en 1993 la société est spécialisée dans l'Amélioration de l'Habitat, la Rénovation, le Pilotage et les Etudes, aussi bien pour les particuliers (appartement, maison, immeuble, hôtel particulier) que pour les entreprises (bureaux, commerces).

AHRPE met à la disposition de ses clients particuliers ou entreprises des équipes spécialisées qui permettent aux plans conçus par les architectes de devenir réalité, avec une qualité optimale et dans le respect des délais et du budget.

Après étude du dossier concernant votre projet de rénovation ou d'aménagement, des plans d'architecte, des différents cahiers des charges, des devis, AHRPE fait le lien entre tous les intervenants, décideurs ou exécutants, intervient dans le choix des matériaux et des équipements utilisés ainsi que dans les négociations avec les sous-traitants.

La société contrôle toutes les étapes du chantier, surveille l'avancement et la qualité des travaux, étudie avec les architectes ou ingénieurs les problèmes rencontrés et veille également au respect des dispositifs de sécurité.



**1 site**



**25  
salariés**



**15 M€ de  
CA**

Qui sommes-nous ?

## 25 salariés : chargés d'affaires, architectes et spécialistes

2 dirigeants chargés de piloter, vendre les missions et coordonner les chantiers



Philippe Chassagne  
Fondateur



Lionel Marchand  
Fondateur

8 chargés d'affaires & architectes

2 chargés d'affaires & architectes dédiés aux particuliers

3 secrétaires

10 de salariés productifs tous corps d'état (menuisiers, électriciens, plombiers, maçon...)

Un panel de sous-traitants partenaires tous corps d'état

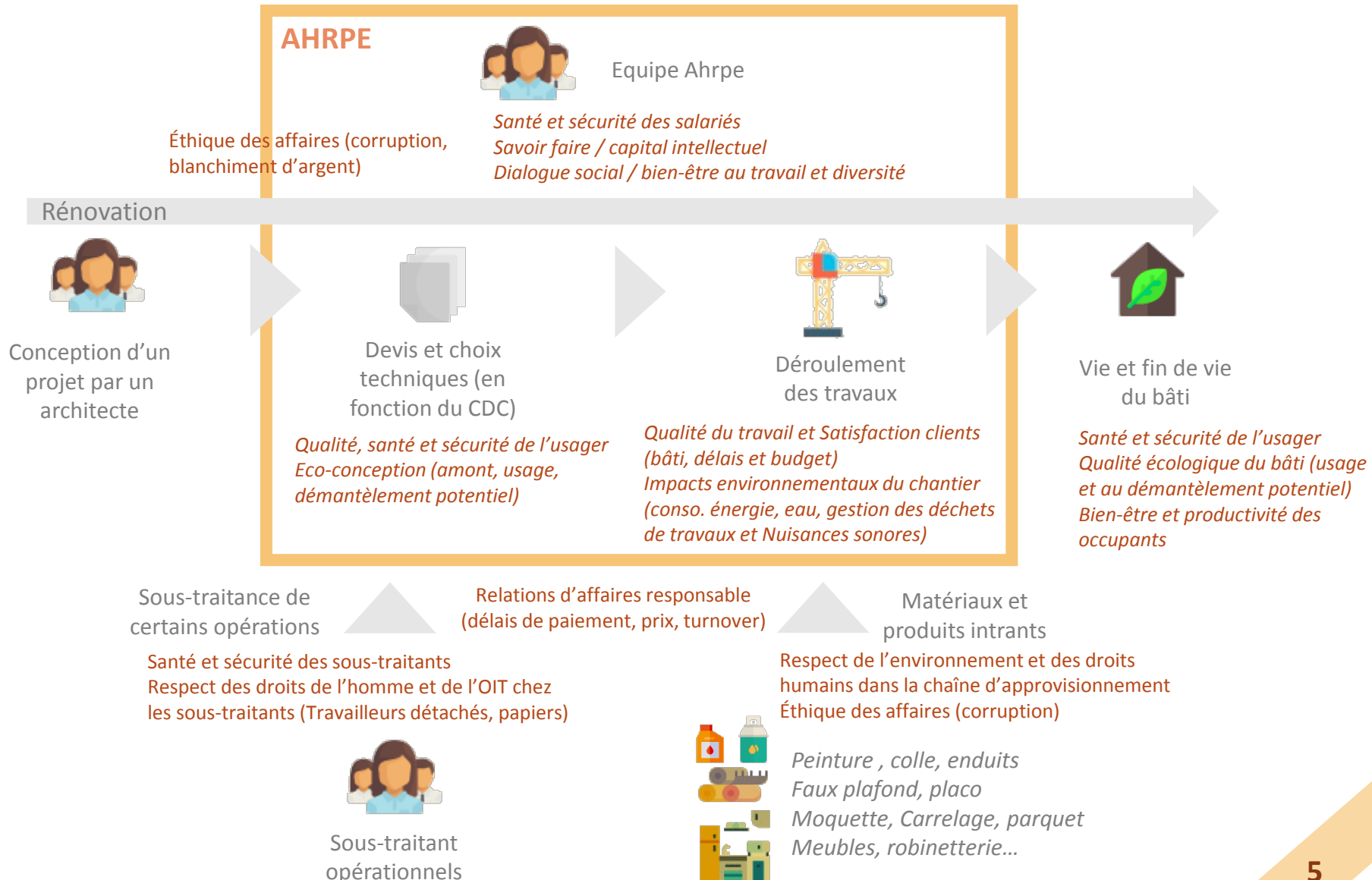
AHRPE atteint une forte qualité de service grâce à ses équipes portant des expertises en vente, architecture et production. Une partie des opérations productives est assurée par les salariés et le reste est effectué avec des sous-traitants-partenaires spécialisés tous corps d'état (plombiers, chauffagistes PGN (certifiés Gaz de France), électriciens agréés, menuisiers, carreleurs, maçons, plaquistes, maçons-corvoyeurs, ...). Ces sous-traitants composent nos équipes depuis plusieurs années et connaissent un faible turnover afin d'assurer une qualité de service irréprochable.

Nos clients sont divers :

- Architectes et maîtres d'œuvre
- Syndics et gérants d'actifs
- Grandes entreprises et banques / assurances
- Institutionnels
- Particuliers (<5% du CA)

## Nos enjeux RSE

# Des enjeux environnementaux et humains sur toute notre chaîne de valeur



## Notre stratégie RSE

# Nous nous engageons sur nos opérations, notre équipes et nos relations d'affaires

Au regard de nos enjeux RSE et des grands référentiels (ISO 26 000, GRI, Global Compact), nous avons construit une stratégie RSE correspondant à nos ambitions et celles de nos clients. Afin d'appuyer nos travaux sur des initiatives externes, Ahrpe adhère au global compact depuis janvier 2019.

De plus, ce rapport a été présenté à tous les salariés par le PDG afin de déployer les actions préconisées (notamment celles sur la lutte anti-corruption et les achats responsables).

### Rénovation durable



#### Qualité, santé et sécurité des occupants

Assurer une rénovation pérenne et sécuritaire pour les occupants

- > 70% du CA avec des clients existants
- 0 conflits juridiques

#### Limitation des impacts environnementaux de nos chantiers

Limiter les impacts environnementaux de nos chantiers, notamment :

- Optimiser les consommations d'énergie et eau
- Limiter le transport des matériaux et des personnes
- Assurer le suivi de 100% des déchets de chantier et maximiser leur valorisation
- Limiter les nuisances sonores

#### Qualité écologique de nos rénovations et promotion de l'eco-conception

- Viser un optimum écologique lors de nos rénovations (usage et fin de vie) malgré notre position d'exécutant
- Répondre à des consultations visant la certification (> 40% de nos chantiers certifiés annuels)
- Être force de proposition sur les sujets écologiques pour des chantiers sans maître d'œuvre

### Achats et relations d'affaires responsables



#### Achats de produits et matériaux responsables

- Maîtriser et limiter les risques sociaux et environnementaux dans la chaîne de production de nos achats
- Intégrer les 4 critères d'achats responsables dans nos décisions d'achat

#### Relation fournisseurs et sous-traitants responsables

- Assurer un traitement équitable et des relations pérennes avec nos fournisseurs et sous-traitants
- Sensibiliser nos fournisseurs et sous-traitants à notre volonté de les voir déployer des achats responsables
- 0 travailleurs détachés chez nous ou nos sous-traitants

#### Ethique des affaires

0 corruption (fournisseurs comme salariés)  
0 blanchiment d'argent (maintien d'un CA particulier <5%)

### Equipes compétentes et épanouies



#### Respects des droits de l'homme, santé et sécurité

- 100% de nos salariés ont des papiers
- 0 travailleurs détachés
- 0 accidents et 0 maladies professionnelles

#### Savoir-faire, capital intellectuel et diversité

- Posséder l'ensemble des habilitations nécessaires au bon déroulement de nos projets
- Assurer un haut niveau d'expérience et un faible turnover de nos salariés
- Assurer la diversité au sein de nos équipes

#### Dialogue social, bien-être au travail et limitation de l'impact écologique

- Assurer une écoute active et une rétention maximum des salariés



# Rénovation durable

## Rénovation durable

# Qualité, santé et sécurité des occupants

### DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Assurer une rénovation pérenne et sécuritaire pour les occupants
  - Assurer la sécurité des occupants lors de travaux en sites occupés (prévention, gestion des flux de personnes...) et après travaux (sécurité électrique, verres coupants, risques d'effondrement)
  - Assurer la santé des occupants (COV et qualité de l'air, plomb, amiante, REACH / CMR...)
  - > 70% du CA avec des clients existants
  - 0 conflits juridiques

*Le bien-être et la productivité des occupants est un sujet traité par les architectes et nous n'avons pas de marge de manœuvre pour être force de proposition à ce sujet*

### PERFORMANCE

Renouvellement confiance : 80% du CA qui est un renouvellement de client

Plaintes / conflits juridiques : aucune en cours

### ACTIONS RÉALISÉES

Qualité :

- Encadrement et suivi fort (suivi quotidien, voir permanent suivant la taille du chantier, de toutes les opérations et les affaires)
- Equipe d'expérience et compétente (l'équipe d'encadrement a au minimum 10 ans d'expérience et / ou une qualification technique (ingénieurs spécialisés dans la bâtiment)
- Expertises techniques intégrées aux équipes et travail sur le long terme avec les prestataires (3 ans pour le partenariat le plus court, en moyenne plus de 10 ans)

Sécurité et santé des occupants :

- Ahrpe génère un PPSPS pour les opérations importantes (plan particulier de sécurité et de protection de la santé) qui détaille les mesures de sécurité pour les salariés et sous-traitants
- Présence d'un coordinateur sécurité en charge de transmettre un plan général de coordination sécurité (externe à Ahrpe) en cas de sites occupés ou s'il y a plus de 2 entreprises sur site
- Lors de travaux en sites occupés : Ahrpe met en place des procédures simples visant à tenir les occupants à l'écart des travaux : Horaires décalés adaptés aux besoins des occupants, balisage des travaux et redistribution des flux de passage et site fermé en cas d'amiante
- Sécurité après travaux :
  - Mise en place systématique de verres sécurité suivant les types d'usage
  - Vérification par un bureau de contrôle de la sécurité des installations électriques
  - Accréditation RGE (Reconnu garant de l'environnement), Amiante (SS4), plomb et PGN (professionnel gaz naturel) pour les particuliers
  - Pour une rénovation complète d'installation électrique pour un particulier, transmission d'un consuel (document justificatif de respect des normes pour les installations électriques)
  - Qualité de l'air & COV : usage de peinture à l'eau très majoritairement

### ACTIONS À VENIR

Creuser les actions sur les meubles et la ventilation sur la qualité de l'air (tertiaire, c'est une CTA, particulier c'est une VMC)



## Rénovation durable

# Limitation des impacts environnementaux de nos chantiers

### DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

Limiter les impacts environnementaux de nos chantiers, notamment :

- Optimiser les consommations d'énergie et eau
- Limiter le transport des matériaux et des personnes
- Assurer le suivi de 100% des déchets de chantier et maximiser leur valorisation
- Limiter les nuisances sonores

### PERFORMANCE

- 12 196,66 litres et 15 726,25 € par an pour 15 véhicules
- 813,11 litres d'essence et diesel par an par véhicule

### ACTIONS RÉALISÉES

- Énergie : pas d'utilisation de groupes électrogènes. Utilisation ponctuelle d'électricité du site et relevés via compteurs
- Eau : consommation d'eau pas significative (juste pour couler un peu de béton)
- Transport de gravats, déplacement sur site et rondes surveillance des travaux :
  - Faveur au transport en commun pour les déplacements dans Paris intra-muros (amènent les outils avec la voiture puis vont sur le chantier en transport en commun).
  - Mise en place d'une ronde avec un véhicule qui réalise les livraisons et la mise en décharge afin d'optimiser les flux
  - Investissements dans les véhicules bas carbone (flotte de 10 véhicules et 5 scooters) : 2 scooters électriques et 1 voiture hybride. Investissement d'un second véhicule hybride en 2020.
- Matières et déchets :
  - Les matières dangereuses sont stockées dans des espaces cantonnés, puis ils sont mis en décharges spécialisées par un prestataire spécialisé. Tous les BSD des matières dangereuses sont vérifiés et stockés (notamment vérification des fin de vie).
  - Tri sommaire de l'alu et de l'acier sur chantier (ex : alu séparé du placo). Contrat de gestion des déchets courant avec Veolia.
  - Nuisances sonores : Usage de matériel permettant de limiter le bruit des travaux (ex: broc, broyeur au lieu de marteau piqueur).

### ACTIONS À VENIR

- Assurer la traçabilité de tous les déchets (uniquement déchets spéciaux actuellement)

## Rénovation durable

# Qualité écologique de nos rénovations et promotion de l'eco-conception

### DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Répondre à des consultations visant la certification (> 40% de nos chantiers certifiés annuels)
- Viser un optimum écologique lors de nos rénovations (usage - efficacité énergie, carbone, eau - et fin de vie - obsolescence, démantèlement, traitement en fin de vie)
- Être force de proposition au-delà du cahier des charges afin de promouvoir des solutions eco-efficientes (chantiers sans maître d'œuvre)

### PERFORMANCE

40 % de chantiers certifiés (HQE ou BREEAM)

60% restant : résidentiel, petit tertiaire

### ACTIONS RÉALISÉES

- Certification de plus de 40% de nos chantiers
- Pour les autres chantiers, la majorité de nos travaux présentent un gain en efficacité énergétique avant / après
- Sensibilisation des clients à la fiscalité verte, notamment vis-à-vis des fenêtres
- Quelques chantiers recouvrent des surfaces non imperméabilisées

### ACTIONS À VENIR

- Creuser la possibilité de mettre en place des CPE, GPE...
- Développer la capacité à être force de proposition sur de l'optimisation écologique (aspects techniques) : développer des connaissances et mettre des matériaux à disposition pour proposer des alternatives vertes sur certains matériaux / produits
- Favoriser la réponse aux consultations avec certification
- Aller voir les rapports RSE des clients pour mieux comprendre leurs attentes et objectifs



# Relations d'affaires responsables

## Rénovation durable

# Achats de produits et matériaux responsables

### DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Maîtriser et limiter les risques sociaux et environnementaux dans la chaîne de production de nos achats (fab., prod. et transport)
- Intégrer les 4 critères d'achats responsables dans nos achats

*Nos achats : bois, produits chimiques (colle, enduits, peinture), plâtre, fenêtres (bois, alu, PVC), faux plafond, placo, moquette, carrelage, meubles, robinetterie, toilettes...*

### CRITERES MACRO d'ACHATS RESPONSABLES

- Proximité de production et fabrication (France, Europe)
- Certification green (FSC, sans solvant, bio, pas de minerais de conflit...)
- Caractère renouvelable de la production du matériau (bois issu de forêt durable, faveur aux matériaux naturels et renouvelables des matériaux de synthèse, sable issu de carrière...)
- % de produit issu du recyclage

### PERFORMANCE

- 95% des achats réalisés auprès de fournisseurs français

### ACTIONS RÉALISÉES

- Définition de critères macro d'achats responsables
- Certification d'une partie des projets (45% en 2019). Cela apporte naturellement de bonnes pratiques d'achats
- 95% des achats réalisés auprès de fournisseurs français. Cela apporte naturellement une meilleure traçabilité et de bonnes pratiques d'achats.

#### Actions par matériaux :

- Isolants : faveur aux matières naturelles (ex : chanvre au lieu de laine de verre)
- Bois: faveur aux essences locales (chêne, pin) provenant d'Europe. Usage très limité des bois exotiques
- Carrelage : provenance Europe ou France
- Remblais : Procédure pour utiliser les déchets sur place quand cela est possible
- Tuiles : issues d'usines en France

### ACTIONS À VENIR

- Diffuser les critères d'achats responsables au équipe et viser l'intégration minimum de 2 critères dans l'acte d'achat. Notamment :
  - inclure la provenance du sable dans le CDC des grossistes verre et béton
  - Inclure la certification ou une part de matériaux recyclés et la provenance pour le bois
  - Inclure une part de matériaux recyclés, la localisation des mines et les conditions d'extraction et de fonte (Pollution des sols, GES, santé / Sécurité et droits de l'homme) pour l'acier, l'aluminium et les minerais des cales électriques
  - Inclure une part de matériaux recyclés et les impacts des fours pour le carrelage
  - Inclure l'usage de matières naturelles sans pesticides et le respect des droits humains dans la production des moquettes
  - Inclure des considérations pour le respect des droits de l'homme dans la confection des tissus des stores ou des produits acoustiques
- Aller voir les rapports des fournisseurs pour mieux connaître leurs pratiques et interroger systématiquement les fournisseurs sur la provenance, les éventuels certifications et la gestion des risques sociaux sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des produits achetés.

## Relation d'affaires responsables

### Relation fournisseurs et sous-traitants responsables

#### DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Assurer un traitement équitable et des relations pérennes avec nos fournisseurs et sous-traitants
- Sensibiliser nos fournisseurs et sous-traitants à notre volonté de les voir déployer des achats responsables
- 0 travailleurs détachés chez nous ou nos sous-traitants

#### PERFORMANCE

- Aucun travailleurs détachés dans nos opérations ou chez nos sous-traitants
- Aucun conflit avec des fournisseurs ou sous-traitants

#### ACTIONS RÉALISÉES

- Volonté de ne pas faire intervenir de travailleurs détachés
- Délais de paiement : volonté de ne pas trop cascader les retards de paiement des gros clients sur les petits fournisseurs et sous-traitants
- Demande des papiers et vérification des cartes d'identités par Ahrpe à chaque visite de chantier (en complément des travaux réalisés par la CRAMIF)
- En cas de présence de personnes sans papier, tentative d'aide administrative à l'obtention des papiers
- Fournisseurs : Base de 250 fournisseurs, travail régulier avec une trentaine qui sont des fournisseurs historiques présents depuis la création de la boîte
- Sous-traitants :
  - 20 sous-traitants réguliers (plus de 10 ans d'ancienneté) qui représentent 70% de la sous-traitance (une centaine de sociétés en tout afin de couvrir les expertises ponctuelles)
  - Déclaration systématiques des sous-traitants

#### ACTIONS À VENIR

- Suivre les délais de paiement
- Reporting au client sur les sous-traitants

## Relation d'affaires responsables

### Ethique des affaires

#### DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Limiter les risques de corruption de la part d'un fournisseur (0 cas avéré)
- Limiter les risques de corruption de la part d'un salarié Ahrpe vers un client (0 cas avéré)
- Lutte anti-blanchiment d'argent notamment pour les particuliers (0 cas avéré et maintien d'un CA particulier <5%)

#### PERFORMANCE

<5% du CA pour des particuliers

#### ACTIONS RÉALISÉES

- Corruption fournisseurs :
  - Cadeaux sous-forme de chèques cadeaux, places, déjeuners (max. 3 000 € en cumulé sur l'année par fournisseurs)
  - Validation systématique de toute nouvelle contractualisation par le PDG

#### Corruption client :

- Cadeaux sous-forme de chèques cadeaux, places, déjeuners (max. 400 € en cumulé sur l'année par client). Tout cadeau est validé par le PDG
- Lutte anti-blanchiment et détournement :
  - TVA des sous-traitants payée directement par AHRPE pour limiter les impayés des TVA
  - 1 000 € de paiement en cash maximum
  - Brèves enquêtes sur les particuliers notamment sur Google

#### ACTIONS À VENIR

- Ecrire une charte éthique qui formalisent :
  - les bonnes pratiques sur les cadeaux et les avantages et le faire signer par tous
  - la définition de fautes graves et les mesures prises en cas de défaillance
  - Les engagement de Ahrpe sur l'éthique des affaires
  - Intégrer la charte dans les contrats de travail
- Réaliser une sensibilisation d'une heure sur le rapport RSE et la charte éthique



# Equipes compétentes et épanouies

## Equipes compétentes et épanouies

# Respects des droits de l'homme, santé et sécurité

### DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

S'assurer du respect des droits humains dans nos opérations et chez les sous-traitants :

- 100% de nos salariés ont des papiers
- 0 travailleurs détachés

Limiter les risques liés à la santé et sécurité des salariés

- 0 accidents et 0 maladies professionnelles

### PERFORMANCE

- 0 travailleurs détachés et aucun cas de travailleurs sans papier détecté ces 5 dernières années
- 1 accident en 20 ans (légère coupure d'un doigt) sur une machine coupante
- 100% des salariés sont en règle avec la réglementation française

### ACTIONS RÉALISÉES

Respect des droits de l'homme :

- S'assure de posséder les papiers de nos ouvriers et sous-traitants

Santé et sécurité :

- Transport : trajets dans paris en transports en commun pour les salariés, sauf le coordinateur de chantier qui se déplace de chantiers en chantier en véhicule toute la journée.
- Sur chantier : affichage d'un règlement sur chantier : port de chaussures adaptées, port du casques, port de vêtements adaptés (lunette, masque). Le chargé d'encadrement vérifie l'application systématique de ces mesures
- Points spécifiques :
  - Amiante : coffrage mais pas manipulation. 2 opérateurs formés spécifiquement
  - Plomb : procédure spécifique qui peut être réalisée par un opérateur formé.
  - Opérations électriques : mise en sécurité, consignation...
  - Travail en hauteur / extérieur : installations d'échafaudages , et gardes corps et port de harnais
  - Port de charges : charges raisonnables : 15-20 kg sur un sac de ciment classique. Utilisation d'engins de manutention si charges plus lourdes
  - Usage de machine : balisage de sécurité

### ACTIONS À VENIR

- Continuer d'être à l'écoute des besoins des salariés et sous-traitants
- Continuer d'informer les employés et sous-traitants des mesures de sécurité
- S'informer de nouvelles techniques pour réduire les taches répétitives et/ou pénibles



## Equipes compétentes et épanouies

### Savoir-faire, capital intellectuel et diversité

#### DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Posséder l'ensemble des habilitations et compétences (Ventes, expertises techniques (REACH, sécurité, amiante...) et production) nécessaires au bon déroulement de nos projets
- Assurer un haut niveau d'expérience et un faible turnover de nos salariés
- Assurer la diversité au sein de nos équipes

#### PERFORMANCE

0 départs en 2016

0 départs en 2017

3 départs en 2018

24% de femmes (3 secrétaires, 3 chargés d'affaire)

0% personne en situation de handicap

#### ACTIONS RÉALISÉES

- Habilitations : RGE, PGN, Amiante SS4 (intervention indirecte), Plomb, sécurité électrique...
- Compétences : fort niveau d'expérience de la majorité des salariés
  - Chargés d'affaires : entre 5 et 10 ans d'expérience
  - Opérationnels : entre 10 et 20 ans d'expérience
- Formation 2018 : RSE & ecoVadis
- Formation 2019 : Habilitation Électrique Basse Tension – Initiale BR

#### ACTIONS À VENIR

- Former les salariés cibles :
  - Formation sur les marchés publics
  - Formation amiante SS3 (intervention directe)
- Intégrer la demande de bilan de formation / demande de formation lors des entretiens annuels
- Viser la discrimination positive de femmes et personnes en situation de handicap dans le recrutement

## Equipes compétentes et épanouies

# Dialogue social, bien-être au travail et limitation de l'impact écologique

### DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Assurer une écoute active et une rétention maximum des salariés

### PERFORMANCE

- Les salariés ont une ancienneté moyenne de 10 ans
- Le dernier recrutement à 3/4 ans
- Les consommations électriques 2019 du site sont de :  
5 594,20 €,  
38 261 kWh soit une baisse d'environ 4 000 kWh par rapport à l'année 2019.

### ACTIONS RÉALISÉES

Dialogue social :

- Entretiens annuels avec chaque salariés
- Management à l'écoute des attentes de chacun (ex : adaptation des horaires de travail)

Bien-être et avantages :

- Couverture mutuelle, remboursement transports en commun à 50%
- 3 / 4 fêtes d'équipe dans l'année, on fête les anniversaires
- Déjeuner d'équipe au moins une fois par mois
- Voyage d'équipe à Séville (we) au mois de novembre
- 100 € de cadeaux par enfant pour Noël
- Remboursement de 20€ par mois de téléphone pour tous (sauf secrétaires)
- Prime annuelle

Limitation de l'impact écologique :

- Achat de 2 scooters électriques pour les déplacements professionnels
- Les bureaux ont été rénovés il y a moins de 3 ans pour plus d'espace par employés (200 m<sup>2</sup> de bureaux)

### ACTIONS À VENIR

- Remboursement à 100% des transports en commun incluant les vélos
- Déploiement d'actions simples de sensibilisation aux eco-gestes : impressions RV, noir et blanc, mise en place de télétravail, achat de matériel energy star, augmentation des temps d'amortissement des meubles et du matériel informatique, souscription à un contrat vert d'électricité...

# Table de correspondance Global Compact

Ahrpe est adhérent au Global Compact et s'engage sur ces 10 principes fondamentaux. Chaque année le Groupe communique une COP (Communication On Progress), publiée sur le site du Global Compact. Le présent rapport constitue la COP de Ahrpe pour l'année 2018.

● correspondance totale / ○ pas de correspondance / ● correspondance partielle			
n°	10 principes du Global Compact	Chapitre	Corresp.
	<b>Droits de l'homme</b>		
1	Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.	Achats et relations d'affaires responsables /	●
2	Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme.	Achats de produits et matériaux responsables	●
	<b>Normes internationales du travail</b>		
3	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.	Equipe compétente et épanouie / Dialogue social, bien-être au travail et limitation de l'impact écologique	●
4	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	Equipe compétente et épanouie / Respects des	●
5	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.	droits de l'homme, santé et sécurité	●
6	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.	Equipe compétente et épanouie / Savoir-faire, capital intellectuel et diversité	●
	<b>Environnement</b>		
7	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.	Rénovation durable / Qualité, santé et sécurité des occupants	●
8	Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	Rénovation durable / Limitation des impacts environnementaux de nos chantiers	●
9	Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	Rénovation durable / Qualité écologique de nos rénovations et promotion de l'eco-conception	●
	<b>Lutte contre la corruption</b>		
10	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	Achats et relations d'affaires responsables / Ethique des affaires	●